



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 510 SUR LES USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le 12 juillet 2016 à 19 h 30 au Carrefour Notre-Dame (1300, boul. Don-Quichotte), et conditionnellement à l'entrée en vigueur du *Règlement no 510-4 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 510, notamment pour permettre de nouveaux usages dans certains secteurs*, les élus statueront sur une demande d'autorisation à utiliser le bâtiment situé au 1015, boulevard Perrot pour en faire un commerce de restauration rapide de style casse-croûte.
2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance du Conseil.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 22 juin 2016.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
